

WEBINAIRE - Mener un projet de coopération dans le contexte actuel du Mali : échange entre acteurs d’Auvergne-Rhône-Alpes

Intervenants :

Animation – Christophe MESTRE – Directeur du CIEDEL et Vice-Président de RESACOOOP

Mohamed Ibrahim CISSE – Vice-Président de l’Autorité Intérimaire de la Région de Tombouctou, Membre du Haut Conseil des Collectivités Territoriales

Dédéou TRAORE - ancien élu local et national

Tarik Belkhodja, Représentant au Mali de Humanité et Inclusion (HI)

Marc Chapon, représentant au Mali d’Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF)

+ 28 participants

Elements de contexte récents

Les crises se sont enchaînées pour la population malienne, avec la crise Covid 19, la fermeture des frontières, la crise institutionnelle et géopolitique entraînant un sentiment d’isolement, une hausse des prix dues aux spéculations, et les problèmes d’insécurité interne, limitant les déplacements. Les aléas climatiques sont également un facteur de fragilité, avec un impact sur les revenus des agriculteurs et des éleveurs, et un moindre approvisionnement des marchés en produits locaux.

Les conséquences sont fortes sur l’accès des jeunes à l’emploi et à des activités rémunérées, à l’information, à la formation, à une vie digne... cette situation contribue au développement des groupes extrémistes violents (GEV).

Les aléas climatiques augmentent en outre les tensions sur l’accès au foncier et à l’eau, que ce soit entre communautés ou au sein de celles-ci...

La situation d’insécurité est telle qu’elle nécessite une très grande prudence : les élus locaux et nationaux ont des difficultés à se déplacer. Dans certains territoires les services déconcentrés de l’Etat comme les services des collectivités territoriales se sont vus dans l’obligation de se relocaliser dans des chefs-lieux de cercle, de région voire à Bamako. Cette insécurité concerne aujourd’hui tout autant des territoires au Burkina, au Niger qu’au Mali. Les pays du golfe du Niger sont eux aussi menacés.

La population malienne continue de vivre et de mener ses activités, pour lesquelles elle continue d’avoir besoin de soutien. La situation des déplacés internes est à prendre en compte plus particulièrement, mais pas exclusivement. Continuer à travailler sur le développement auprès de la population peut contribuer à s’opposer à la montée des extrémismes et d’un sentiment anti-français. A contrario, il y a une certaine frilosité des bailleurs français, européens et américains à annoncer des financements sur le développement, même s’ils ne réduisent pas les financements de l’urgence, avec une concentration sur la zone des 3 frontières (Mali, Burkina Faso, Niger).

D'un point de vue logistique : les communications sont parfois interrompues du fait des attaques sur les relais téléphoniques. Les transferts d'argent pourraient être devenir plus longs et plus difficiles du fait de l'embargo de la CEDEAO, même si celui-ci ne concerne pas les projets de développement.

Concernant la hausse des prix, due à des spéculations elle s'est pour le moment stabilisée.

Comment intervenir au Mali ?

Il est important de préserver les acquis, car il sera difficile de reconstruire sur la base de relations suspendues voire brisées, et les besoins sont toujours très importants. La coopération vit à la fois par les relations institutionnelles entre collectivités mais aussi dans les liens entre les acteurs des territoires, les deux ayant permis de développer de véritables relations d'amitié et des liens entre les populations du Mali et de notre région. Dans le cadre de la dernière réunion du groupe Mali de CUF, en l'absence de représentant du MEAE, une 20 aine de collectivités ont confirmé leur souhait de continuer à coopérer avec leurs partenaires maliens.

La priorité n°1 est la sécurité.

Il s'agit d'une responsabilité individuelle et collective, qui concerne tous les acteurs de développement : leaders locaux (responsables paysans...), partenaires locaux (élus, services techniques, ONG maliennes), équipes sur place. Il faut prendre la responsabilité de pouvoir dire non à certaines missions, de limiter les déplacements... Même lorsqu'on est une ONG de développement, il s'avère nécessaire de développer des compétences sur la sécurité, sur l'analyse u contexte. Ainsi AVSF a élaboré un manuel sur la sécurité, qui est appliqué à la fois par ses équipes et par ses partenaires. Le département sécurité d'HI peut également partager ses ressources.

Une forte attention à « ne pas nuire » est recommandée : par exemple, AVSF s'adapte au fait que dans certaines zones, les GEV ont interdit les réunions entre homme et femmes. S'il n'est pas possible de s'adapter il convient de suspendre des activités ou de les mettre en place différemment.

Il s'avère nécessaire de travailler avec des partenaires ou des cadres locaux. On peut donner en exemple la formation qui a été organisée il y a quelques mois dans le cadre de la coopération du département de l'Allier pour les femmes de Niafunké (maraichage), par des cadres maliens habitants dans la zone.

Il convient toutefois de rester attentif à ne pas faire courir de risques aux partenaires maliens, que ce soit dans leurs déplacements, dans les prises de position publique, dans les transferts d'argent ou tout simplement dans l'usage des moyens de communication...

Avoir un relai à Bamako s'avère très utile pour la communication, l'approvisionnement, et l'organisation des missions et des rencontres des partenaires à Bamako. Il peut s'avérer nécessaire d'investir dans de nouveaux outils de travail, notamment sur les modes de communication (téléphones satellitaires ; salles de visio-conférence...).

Cette situation doit inciter à davantage anticiper : par rapport à l'impact des sanctions et de la situation sur l'approvisionnement, sur l'évolution des prix, sur les pénuries. Mais aussi :

- En prenant en compte les nouveaux besoins qui apparaissent à certains endroits, du fait des déplacés internes ;
- En faisant une priorité d'intervenir auprès de la jeunesse malienne pour construire l'avenir, à travers la formation professionnelle et l'accès aux activités rémunératrices ;
- En développant des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale pour les jeunes maliens mais aussi pour les adultes, qui permette de contribuer à une meilleure compréhension de la situation actuelle au Mali et dans le monde et ainsi à construire une société de paix.

Comment agir ici ?

En France, il est essentiel de communiquer, notamment auprès des élus mais aussi auprès des responsables des autres acteurs de la coopération, sur le maintien des interventions au Mali, et développer des actions d'ECSI vis-à-vis du grand public.

Et pour maintenir les relations avec les partenaires maliens, on ne peut que recommander de leur permettre de venir en France, de les faire témoigner sur l'importance des relations de coopération, et de les mobiliser pour réaliser des actions sur les territoires de coopération en France qui renforcent les liens : actions culturelles, interventions dans les écoles, échanges sportifs...

ET POUR RESACOOOP

La question est à évoquer au prochain CA : que faire collectivement pour éviter qu'il y ait un désengagement dans les pays en situation de conflit, que ce soit dans les pays du Sahel, en Haïti...

En effet comme cela est inscrit dans l'agenda 2030 nous avons tous la responsabilité de contribuer à construire une société de paix.